



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DCI
DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAI DCI
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

BULLETIN DU PROGRAMME DE TRAVAIL DES ENFANTS

N° 22 (Octobre 2003)

- 1. Les droits des enfants autochtones et le travail des enfants**
 - 2. Recherche sur les filles soldats**
 - 3. La santé des enfants travailleurs en Inde**
 - 4. Nouvelles en Bref**
 - 5. Prochains événements**
 - 6. Ressources, publications et sites Internet utiles**
-

1. LES DROITS DES ENFANTS AUTOCHTONES ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Malgré les efforts pour amener les droits des peuples autochtones à l'attention du public, les enfants autochtones sont "le groupe le plus vulnérable et le moins privilégié de la société" selon les experts présents le jour du débat sur les droits des enfants indigènes, qui a eu lieu au Palais Wilson, à Genève, le 19 septembre. Les divers degrés de marginalisation des groupes autochtones et de la discrimination dont ils souffrent ont débouché sur des situations d'extrême pauvreté pour beaucoup de ces communautés. La suppression des droits des membres des communautés autochtones a provoqué une augmentation de la demande de travail des enfants.

Peter Larsen (2003) dans son document "Indigenous and tribal children: assessing child labour and education challenges" [Enfants autochtones et tribaux: évaluation du défi du travail des enfants et de l'éducation] cherche à expliquer les principales raisons qui sont sous-jacentes au travail des enfants parmi les enfants autochtones. Hormis la pauvreté, la marginalisation de la culture, de la langue, de la religion et de l'identité autochtones ont provoqué que plus d'enfants travaillent et que moins ne reçoivent d'éducation formelle. Les systèmes scolaires formels sont souvent "mal adaptés" aux besoins des enfants autochtones en ce sens qu'ils ne font pas la promotion de l'apprentissage ou de la compréhension de l'identité des enfants. Cette observation est renforcée par les expériences que relate Adam Kuleit Ole Mwarabu, représentant des Jeunes autochtones de Tanzanie et qui était présent le jour du débat sur les droits des enfants autochtones. Selon lui, la peur de l'"assimilation" des enfants maasi dans la société générale [en opposition aux sociétés autochtones] a réduit l'intérêt et

l'accès à la connaissance de leurs « racines » indigènes et a fait que de nombreux parents de la communauté maasi ne se décident pas à envoyer leurs enfants à l'école. Ainsi, les enfants autochtones affrontent l'option entre une éducation qui n'est pas significative pour eux en termes culturels et aucune sorte d'éducation.

Pour obtenir que de sérieux efforts soient réalisés pour développer un système d'éducation inclusif de la culture et de l'expérience autochtone, il faut entreprendre de nombreux changements. Par exemple, il faut promouvoir et obtenir la participation adéquate des communautés autochtones pour élaborer les plans d'étude scolaires. Il est nécessaire de prendre en compte des mesures concrètes pour encourager une participation plus importante des communautés autochtones et, par exemple, de promouvoir l'embauche de professeurs originaires de ces communautés autochtones et de former les personnes à utiliser des méthodes sensibles culturellement. Ce point a été souligné par un autre représentant de la jeunesse, Raffael Chela, de l'Equateur, qui a spécifiquement parlé de la nécessité d'une participation plus ample des jeunes autochtones dans les "politiques et programmes qui les concernent".

Il a également recommandé que l'on affronte le thème des indices de désertion scolaire élevés des enfants autochtones, qui ont tendance à être plus importants que ceux d'autres groupes sociaux, et cela afin d'éliminer le travail des enfants grâce à l'offre d'une éducation de bonne qualité qui est vitale pour le développement intégral des enfants autochtones. Il faut mettre en œuvre des stratégies inclusives qui satisfassent les nécessités des enfants indigènes dans les écoles, telles que : la promotion d'un apprentissage bilingue pour les enfants dans leur langue maternelle ainsi que dans la langue nationale ; la révision et la modification des plans d'étude scolaires pour développer un sentiment d'identité culturelle parmi les enfants autochtones et allouer les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Cependant, comme le signale P. Larsen (2003), on ne pourra atteindre ce but uniquement si l'on obtient la participation active des membres des communautés autochtones. Afin de créer des stratégies éducatives qui soient réellement inclusives et utiles pour les enfants autochtones, les membres de leurs communautés doivent occuper des positions-clé dans leur développement. Mais, malgré ce type de participation (qui existe déjà dans certains cas et dont le nombre est en augmentation), on ne connaît pas encore complètement la relation directe qu'elle aurait sur un meilleur rendement scolaire et sur l'élimination du travail des enfants. C'est pour cette raison qu'il est vital de faire un effort plus important pour diffuser notre connaissance sur des sujets qui concernent les enfants autochtones, grâce à la recherche et à la collecte de données afin d'améliorer notre compréhension de la relation entre ces thèmes et le travail des enfants.

Sources:

- Larsen (2003) Indigenous and Tribal Children: assessing child labour and education challenges, [Enfants autochtones et tribaux: évaluation des défis du travail des enfants et de l'éducation], Document de Travail de l'OIT.
- Information on Day of Discussion on the Rights of Indigenous Children from UNHCHR [Information sur la Journée de Débat sur les Droits des Enfants Autochtones du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme]: <http://www.unhcr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/B78C0CE9FC911DBFC1256DA9002F7FC0?open=document>

2. RECHERCHE SUR LES FILLES SOLDATS

Une étude a été réalisée en collaboration avec le Bureau Quaker de l'ONU sur les expériences des filles soldats dans quatre pays: Angola, Sri Lanka, les Philippines et la Colombie. L'objectif de l'étude était de documenter les expériences des filles soldats au sein de leur propre contexte culturel pour ensuite développer des programmes de démobilisation et de réintégration adéquats. Un atelier pour les membres du Sous-groupe sur les Enfants dans les Conflits Armés a été réalisé au Bureau Quaker

de l' ONU à Genève pour fournir un résumé détaillé des techniques utilisées pour mener à bien les entretiens avec les filles soldats.

Les résultats de l' étude montrent que certaines violations des droits des enfants, que l' on croyait généralement souffertes par la majorité des filles soldats, voire par toutes, étaient spécifiques à certaines situations ou régions. Par exemple, une notion commune était que les filles soldats étaient violées ou abusées sexuellement pendant le temps qu'elles servaient dans un groupe armé. L' étude a montré qu' ils' y avait d' une erreur, en effet, on a même découvert que certains groupes armés interdisaient les relations sexuelles entre hommes et femmes sans le consentement de la femme. Dans certains groupes, il arrive aussi qu'un commandant doive donner son autorisation pour que deux personnes puissent avoir une relation.

En compilant l'information fournie par des filles de moins de 18 ans sur le moment où elles s' étaient incorporées à un groupe armé, il était très important de réévaluer régulièrement le thème de la sécurité pour elles. Pour maintenir en secret leurs identités, différentes mesures ont été adoptées pour altérer certains petits détails quant à leurs noms et à leurs récits. Cela était une préoccupation permanente et la priorité la plus importante pendant tout le projet.

Seulement 23 filles de quatre pays différents ont été interrogées pour cette étude qualitative. Elire les filles, leur expliquer les objectifs de l' entretien et pourquoi elles devaient accepter de s' y soumettre, réaliser l' entretien et ensuite modifier les récits afin de conserver l' anonymat des personnes interrogées a représenté un long processus. Après leur avoir expliqué les raisons pour lesquelles elles avaient été élues et la nécessité d'une telle étude, on leur a demandé de signer affirmativement un formulaire de Consentement Informé de la Personne Interrogée. Ces formulaires ont été élaborés avec l' aide des équipes qui ont réalisé les entretiens dans chaque pays, de sorte qu' ils soient facilement compréhensibles pour les filles de ces régions [bien que] elles n' aient pas l' éducation suffisante. Tous les efforts ont été faits pour expliquer le but du formulaire et ce qu' il signifiait jusqu' à ce que la personne qui mènerait l' entretien soit sûr que la fille l' ait parfaitement compris. Les entretiens ont été réalisés de façon individuelle en les enregistrant ou non, en fonction du désir de chacune des filles.

Une fois recueillie l'information sur les expériences des filles, on les a lues de nombreuses fois afin de trouver les thèmes communs à chacun des quatre pays. Les quatre rapports de chaque étude incluent ces thèmes communs et non pas les témoignages originaux des filles, de sorte que le lecteur puisse déterminer les expériences spécifiques dans un contexte particulier.

Les principales conclusions extraites, entre autre, de l' analyse sont les suivantes : l' environnement et les circonstances personnelles ont une influence sur la décision d' une fille de se convertir en fille soldat; la pauvreté est un facteur important qui a une incidence sur la décision volontaire d' une fille de s' incorporer à un groupe armé, ou son recrutement par séquestration ; les filles qui ont été enrôlées dans des groupes armés ne perçoivent pas la punition de ces groupes qui les ont utilisé comme partie de leur futur, pour elles, il est plus important de regarder vers le futur et de décider comment apporter une contribution positive à celui-ci.

Sources:

- Girl Soldier Project Workshop 'Voices of Girl Soldiers – research method and design' [Atelier du Projet sur les Filles Soldats "Les voix des filles soldats: méthodes et élaboration de la recherche"], Quaker United Nations Office [Bureau Quaker de l' ONU], Genève, 15 septembre 2003.
- Kerains, Y.E. (2003) The Voices of Girl Child Soldiers: Sri Lanka [Les voix des filles soldats: Sri Lanka], Quaker United Nations Office, New York.

3. LA SANTE DES ENFANTS TRAVAILLEURS EN INDE

L'Inde est le pays qui compte le plus grand nombre d'enfants travailleurs de 5 à 14 ans. Les chiffres varient en fonction des sources. Le National Sample Survey, un organisme officiel indien, estimait en

1983 leur nombre à 17 millions, et en 1999-2000 à 10.4 millions. Si l'on se tourne vers d'autres sources, ces chiffres semblent largement sous-estimer l'ampleur du phénomène. Certaines sources non officielles avançaient, au début des années 1980, que les petits indiens travailleurs étaient 44 millions ; d'autres allaient même jusqu'à 100 millions.

Aucune recherche statistique à large échelle ne fournit de chiffres sur la santé des enfants travailleurs. Il existe bien sûr des études réalisées dans certains endroits, tels que des ateliers de tissage, ou des industries de verre, mais les chiffres qu'elles fournissent ne sont pas généralisables à l'ensemble des enfants travailleurs. Il n'est donc pas possible de déterminer précisément l'état de santé des petits travailleurs, d'autant plus que certains d'entre eux sont difficilement accessibles, ou ne sont parfois même pas enregistrés.

Il est toutefois possible de se faire une idée de l'état sanitaire de ces enfants en s'interrogeant sur deux aspects particuliers : les conditions de vie des enfants, et les effets de leur activité professionnelle sur leur santé.

En ce qui concerne le premier point, il convient de relever que certains enfants se trouvent dans l'obligation de travailler pour répondre à leurs besoins fondamentaux, voire à ceux de leur famille. Ils sont issus des groupes sociaux les plus défavorisés en Inde. Ceux-ci connaissent des problèmes d'emploi, donc de revenu, d'accès aux principaux services sociaux tels que les hôpitaux et les écoles; ils vivent également souvent dans des lieux dépourvus d'assainissement adéquat et d'accès à l'eau potable. Ces enfants présentent donc de façon certaine des problèmes de santé en raison de la malnutrition, du manque d'hygiène environnementale et du manque de soins. Il n'est pas rare qu'ils ne soient pas vaccinés contre les principales maladies et ne soient pas scolarisés, ce qui les pénalise pour leur vie future.

Ainsi, si l'on ajoute à leur faible état sanitaire les dangers auxquels ils sont confrontés dans leur travail, il est évident que leurs conditions de santé s'en trouvent aggravées.

D'une manière générale, quel que soit le lieu de travail d'un enfant, il présente des risques pour sa santé. Les conditions de travail sont inadaptées à sa constitution d'enfant en croissance, tant au niveau de sa résistance physique et morale, de sa force, et de son développement. Le travail effectué par un enfant est bien souvent une activité d'adulte (port de charges lourdes, manipulation d'outils, de machines, etc.).

De nombreux auteurs ont enquêté sur le terrain pour mettre au grand jour les difficiles conditions de travail qui mettent en péril la santé des enfants travailleurs. Par exemple, il a été montré que les enfants travaillant dans les industries du verre de Firozabad, une des plus importantes concentrations d'enfants travailleurs en Inde, sont présents dans de nombreuses étapes du processus de fabrication des bracelets et du soufflage du verre et connaissent de nombreux problèmes à différents niveaux, notamment oculaire et respiratoire.

Un autre exemple de travail des enfants est celui du secteur des services. A Bombay, la plupart des jeunes concernés ont une activité dans le secteur dit informel échappant à la législation du travail. Il s'agit le plus souvent de travaux dans des petits ateliers non mécanisés (ex. : garages, ateliers artisanaux, etc.). Le principal inconvénient de cette forme de travail réside dans les longues heures de travail. Il faut également noter le port de lourdes charges, l'emploi d'outils ou de matériels inadaptés à l'enfant et le maigre salaire. Un danger majeur est le contact avec des agents chimiques pouvant nuire à la santé en cas d'exposition prolongée (benzène, solvants, etc.). Un certain nombre d'enfants se trouvent également dans les formes les moins visibles de l'exploitation. Il s'agit notamment de l'industrie du sexe. Les risques sanitaires encourus par les enfants dans ce genre d'activités sont énormes. A Bombay, 80% des jeunes prostitué(e)s souffrent de MST (maladies sexuellement transmissibles) et 60% sont atteints du sida. Il est à noter également les conséquences psychologiques de telles activités.

Au-delà des illustrations de travail des enfants, il convient de mettre un accent particulier sur les actions mises en œuvre, tant par des organisations internationales que par des ONG, pour venir en aide aux enfants travailleurs. Citons, par exemple, le travail de l'IPEC, qui apporte une assistance technique aux programmes nationaux de lutte contre le travail des enfants et un appui dans la réforme des politiques en lien avec le travail des enfants. L'UNICEF est également actif en faveur des enfants travailleurs par son soutien à des programmes d'alphabétisation ou à des mesures de compensations financières pour les parents.

Il est à noter également le rôle d'une multitude d'ONG dans l'aide aux enfants travailleurs. A Bombay, par exemple, l'ONG Pratham agit conjointement avec le système municipal d'enseignement primaire dans le but d'améliorer l'accès à l'école, d'augmenter la fréquentation scolaire et de relever le taux d'achèvement du cycle d'études primaires.

Sources :

- BURRA Neera, *Born to work. Child labour in India*, Oxford India Paperbacks, Delhi, 1998 [1995].
- FORASTIERI Valentina, *Children at work. Health and safety risks*, ILO, Geneva, 2002 [1997].

4. NOUVELLES EN BREF

- Le Prix Nobel de la Paix 2003 a été décerné à Chirin Ebadi, avocate iranienne activiste engagée pour les Droits de l'Homme. Madame Ebadi a été l'une des premières femmes à plaider pour l'Organisation iranienne pour la Protection des Droits des Enfants et pour l'Association des Défenseurs des Droits de l'Homme en Iran, et fait partie de ces deux organisations. Elle a fait face à une forte opposition en exprimant la nécessité de protection des Droits de l'Homme en Iran et a reçu une sentence de 15 mois de prison pour une diffamation supposée, qui s'est vue réduite à une amende après avoir fait appel. Elle a représenté de nombreux prisonniers politiques, elle a offert son assistance légale à beaucoup de victimes de la violation des Droits de l'Homme et a élaboré de nombreux documents sur les Droits de l'Homme et les Droits des enfants.
Source: Communiqué de presse de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme.
- La Société pour la Prévention des Droits de l'Enfant (SPARC, à cause de son sigle en anglais) a soutenu une conférence de deux jours (le 6 et 7 septembre) sur le travail domestique des enfants au Pakistan. Le nombre d'enfants travailleurs cité par l'ONG Sahil est trois fois plus élevé que le nombre non officiel actuel et pratiquement dix fois plus élevé que les chiffres officiels. Selon Manizeh Bano, de l'ONG Sahil, environ 23 millions sur les 30 millions d'enfants qui ont entre 5 et 15 ans sont disponibles pour le travail des enfants. De surcroît, le travail domestique des enfants est invisible, ce qui rend difficile la détermination de chiffres exacts d'enfants qui travaillent dans le service domestique. Le gouvernement du Pakistan est en train de réaliser des efforts pour affronter le problème du travail des enfants, mais comme l'adit le Dr. Faqir Hussain de la Law and Justice Commission [Commission de Loi et de Justice], le travail domestique des enfants doit être inclus parmi ces efforts en tant que sujet séparé. Le Dr. Hussain a également réitéré la nécessité d'élaborer une législation plus effective pour contribuer à l'élimination du travail des enfants. Naureen Amin, de Save the Children UK a ajouté que bien qu'il soit nécessaire de réviser la législation en vigueur, il faut également une volonté politique pour la mise en oeuvre effective de ces lois.
Source: Communiqué de presse de SPARC: 'Laws needed to protect domestic child labour' [Les lois doivent protéger le travail domestique des enfants].
- CONCERN-Nepal a publié un rapport sur les enfants qui travaillent dans le secteur des restaurants et des salons de thé au Népal. Selon une étude, il existe 71.767 enfants qui travaillent dans 20.505 restaurants et salons de thé au Népal. L'étude montre que la pauvreté est un facteur "stimulant" important pour que de nombreux enfants migrent vers les villes depuis leurs villages d'origine pour compléter les rentrées d'argent de leurs familles en acceptant n'importe quel travail. Les salons de thé et les restaurants sont parmi les endroits où c'est le plus facile de trouver du travail pour des enfants dans cette situation. En général, les enfants mangent, dorment et travaillent dans le restaurant et ils sont mal payés. Ils travaillent pendant de longues heures, ils manipulent des outils ou des instruments de cuisine dangereux

et travaillent dans des cuisines mal ventilées. L'étude montre que 95% des enfants qui travaillent dans ces endroits ont en moyenne 13,5 ans, et qu'en général, ce sont des « déserteurs scolaires déjà instruits », 54% d'entre eux désirent retourner de nouveau à l'école. L'indice élevé de rotation [changement d'emploi] des enfants qui travaillent dans ces endroits, où les salaires ne sont pas versés régulièrement, est l'une des raisons qui pousse nombre d'entre eux à aller d'un endroit à l'autre fréquemment. CONCERN essaye de créer des "clubs d'enfants travailleurs dans les restaurants" pour arriver à une meilleure compréhension des problèmes auxquels ils sont confrontés et à les affronter. On espère également faire prendre conscience aux enfants travailleurs de leurs droits et informer leurs employeurs sur le travail des enfants.

Source: Résumé de CONCERN-Népal (2003) Child Labour in Restaurant and Teashops in Nepal [Le travail des enfants dans les restaurants et les salons de thé au Népal].

5. PROCHAINS EVENEMENTS:

20 AU 23 OCTOBRE

RYCID: Forum des ONG de Jeunes du Sud-est de l'Europe: "Coopération Régionale : Outil de ressources pour l'Efficacité des ONG de Jeunes"

Organisateurs: Fondation de Jeunes du Comté [district] de Timis (FITT); Conseil de Jeunes de Prilep, Macédoine; CI West Point Novi Grad, Bosnie Herzégovine; Association "Future", Bulgarie; Centre Juvénile de Tirana, Albanie.

Lieu: Timisoara, Roumanie

Cet événement s'efforce d'offrir une occasion aux ONG de Jeunes du Sud Est de l'Europe d'échanger leurs expériences et leurs connaissances. Le Forum fournira un lieu pour que les ONG puissent débattre des difficultés actuelles de travailler dans la région et pour qu'elles puissent parler librement des principales sources de financement de projets et de possibilités de collaboration.

Note: La date limite pour toutes les demandes expire le 25 septembre.

Information et contacts: Dan Diaconu, Gérant du Programme, Tel.: +40 72 320 72 92, fax: +40 256 20 1238, email: dan@see-rycid.org o fitt@xnet.ro.

20 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Réunion du Comité des Droits de l'Homme

Organisateur: Bureau du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme

Lieu: Genève, Suisse

Les rapports officiels de la Guinée Equatoriale, de la Lituanie, de la Colombie, de la Fédération Russe, des Philippines et de Sri Lanka seront examinés afin de superviser la mise en œuvre de la Convention Internationale des Droits Civils et Politiques. Pour obtenir des détails sur l'agenda provisionnel de la réunion, veuillez visiter: [http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/\(Symbol\)/CCPR.C.151.En?OpenDocument](http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/(Symbol)/CCPR.C.151.En?OpenDocument) ou <http://www.unhchr.ch/html/menu2/6/hrc.htm>.

Information et contacts: UNHCHR, Ave. de la Paix 8-14, 1211 Genève 10, Suisse. Tel.: 0041 22 917 9000.

24 OCTOBRE

Trafic d'Enfants : Les Droits et les défis politiques

Organisateur: UNICEF, Belgique

Lieu: Bruxelles, Belgique

Les objectifs de cette conférence sont de déterminer la portée du trafic d'enfants et d'échanger des expériences entre différents acteurs sur les meilleures pratiques pour gérer le problème. Les débats essayeront également d'aborder le trafic d'enfants dans le contexte de la différence de genre et, par conséquent, d'identifier les différenciations entre les expériences des garçons et des filles impliqués dans le trafic.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter:

<http://www.unicef.be/childtrafficking/conference/gb/index.htm> Information et contacts: UNICEF Belgique, Mrs. Karen Kets, Ave. Des Arts 20, 1000 Bruxelles. Tel.: +32 2 230 59 70, fax: +32 2 230 34 62, email: kkets@unicef.be.

21 AU 24 OCTOBRE

Forum Mondial de IFCW 2003

Organisateur: IFCW [Forum International pour le Bien-être des Enfants]

Lieu: Cape Town, Afrique du Sud

Le Forum International pour le Bien-être des Enfants réalisera son forum annuel sur le thème "Créer une Planète Accueillante pour les Enfants: Les Défis du Bien-être Des enfants dans un Monde de Changements Rapides".

Pour de plus amples informations, veuillez visiter: <http://www.ifcw.org>,

<http://www.helpkids.org.za/worldforum2003> ou écrire à:

worldforum2003@globalconferenceikapa.co.za.

2 AU 21 NOVEMBRE

Programme International de Formation en Droits des Enfants et la Convention des Droits des Enfants de l' ONU (CDN)

Organisateur: SIDA [en collaboration avec le Bureau du Défenseur des Enfants en Suède]

Lieu: Stockholm, Suède

Cet événement cherche à promouvoir les droits des enfants en utilisant le cadre général de la CDN. Les expériences de la Suède dans le champ des droits des enfants seront utilisées comme exemples pour montrer comment il est possible de mettre en oeuvre cette norme internationale à un niveau national, régional et local. Le programme sera également une occasion pour que le Défenseur des Enfants de Suède ainsi que d'autres autorités et des ONG puissent échanger des expériences et des idées. Le groupe-cible est composé de politiciens, de parlementaires, de serveurs publics, d'ONG et de professeurs universitaires ainsi que d'autres personnes de haut niveau qui travaillent pour les droits des enfants en Europe orientale.

Pour de plus amples informations, veuillez aller à:

<http://www.bo.se/barnkanalen/adfinity.aspx?pageid=3636>

5 AU 7 NOVEMBRE

Conférence Internationale sur les Enfants Affectés par les Conflits Armés

Organisateur: Croix Rouge Internationale et Mouvement du Croissant Rouge

Lieu: Valence, Espagne

Le but de cette conférence est de créer des liens plus étroits entre les gouvernements, les ONG, les moyens de communication sociale et les institutions et sensibiliser ces organisations et la société civile sur le thème en général.

Information et contacts: Croix Rouge Espagnole, Rafael Villa, s/n 28023, El Pantío, Madrid, Espagne.

Tf.: +91 335 44 44, fax: +91 335 44 55, email: informa@cruzroja.es, site web: <http://www.cruzroja.es>.

5 AU 8 NOVEMBRE

Festival des Enfants d'Inde (Aantarbharati Bal Anand Mahotsava)

Organisateur: Projet National de la Jeunesse

Lieu: Chandigarh, Inde

On espère que 1 000 enfants entre 6 et 12 ans, en provenance de toute l'Inde, participent au festival.

Information et contacts: icyoindia@hotmail.com.

12 AU 13 NOVEMBRE

Événement: Conférence sur les Enfants en tant que partenaires

Organisateur: Plan International Australie

Lieu: Melbourne, Australie

Cet événement réunira des enfants de diverses origines et contextes avec des spécialistes en droits des enfants et des jeunes pour échanger des idées et apprendre les uns des autres dans une ambiance de participation et d'entente. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec: Plan International Australia GPO Box 2818AA, Melbourne, VIC, 3001, Australie. Tel.: 0061 396723641, email: childrenaspartners@plan.org.au ou daniel.bolotin@plan.org.au, site web: <http://www.plan.org.au>.

17 ET 18 NOVEMBRE

Dignité Humaine : Trafic d'Enfants en Europe

Organisateur: Terre des Hommes-Pays-Bas

Lieu: Katholieke Universiteit Brussels [Université Catholique de Bruxelles]

On discutera de la question du trafic d'enfants en Europe à la lumière du programme : Campagne Internationale contre le Trafic d'Enfants, dirigée par Terre des Hommes. Des représentants d'institutions européennes, des experts en application de lois et des administrateurs de projets anti-traffic d'enfants participeront au débat.

Information et contacts: Terre des Hommes- Allemagne, International Campaign against Child Trafficking [Campagne Internationale contre le Trafic d'Enfants], Ruppenkampstrasse 11a, 49084 Osnabrück, Tel.: ++49 (541) 7101 182, fax: ++49 (541) 70 72 33, email: kinderhandel-kampagne@tdh.de, site web: <http://www.terredeshommes.org>.

19 NOVEMBRE

Jour Mondial de la Prévention de l'Abus Des enfants

Organisateur: Women's World Summit Foundation [Fondation Sommet Mondial des Femmes], WWSF

Lieu: Genève, Suisse

La WWSF a lancé le Jour Mondial de la Prévention de l'Abus Des enfants en 2000, qui depuis est célébré tous les 19 novembre, un jour avant le Jour International des Droits des Enfants. Cet événement offre un espace où discuter du thème de l'abus des enfants et où développer des stratégies de prévention.

Information et contacts: P.O. Box 2001, 1211 Genève 1, Suisse, Tel.: (+41 22) 738 66 19, fax: (+41 22) 738 82 48, email: dignity@vtxnet.ch, site web: <http://www.woman.ch>.

19 NOVEMBRE

Débat sur le Projet What Do You Think? [Que penses-tu?]

Organisateur: UNICEF Belgique

Lieu: Belgique

Le Projet What Do You Think? [Que penses-tu?], crée par l'UNICEF Belgique organise ce jour de débat et de discussion sur différents sujets importants relatifs aux enfants et aux jeunes, parmi lesquels, il y a le traitement donné aux enfants en Belgique, le VIH-SIDA, les enfants handicapés, les enfants seuls et les enfants réfugiés.

Information et contacts: Maud Dominicy, UNICEF Belgique, Avenue des Arts 20, boîte 18, 1000 Bruxelles, Tel. : 02/230.59.70, fax : 02/230.34.62, email: info@whatdoyouthink.be, site web: <http://www.whatdoyouthink.be>.

20 NOVEMBRE

Jour Universel des Enfants

Anniversaire de la Convention des Droits des Enfants des Nations Unies.

Information et contacts: site web: www.un.org, email: inquiries@un.org.

24 AU 27 NOVEMBRE

9ème Conférence Australasienne sur l'Abus et l'Abandon Des enfants : De Nombreuses Voix, de Nombreuses Options

Organisateur: NSW Department of Community Services [Département des Services Communautaires de NSW]

Lieu: Sydney, Australie

Cet événement cherche à réunir des personnes de toute l'Australie pour débattre de la protection des enfants. Parmi les participants se trouvent des enfants et des jeunes, ainsi que des experts en droits des enfants nationaux et internationaux.

Information et contacts: Conference Secretariat, Augment Communications, Level 5, 10 Queens Road, MELBOURNE, VIC 3004, Tel.: (03) 9867 5984, fax: (03) 9820 0433, email:

childabuseconference@augment.com.au, site web:

<http://www.community.nsw.gov.au/accan/registration.htm>.

11 AU 18 DÉCEMBRE

Événement: Cours Interdisciplinaire International sur les Droits des Enfants

Organisateur: Université de Gand

Lieu: Gand, Belgique

Ce cours examinera le concept des droits des enfants à partir d'une étude de l'histoire et des origines de l'idée et des principales tendances qu'elle a traversées. Il y aura des conférences, des débats et des ateliers. Veuillez prendre en compte que le délai pour les demandes expire le 1er Octobre 2003.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec: Kathleen Vlieghe, Children's Rights Centre [Centre de Droits des Enfants], University of Ghent, Henri Dunantlaan 2, B-9000 Gand, Belgique. Tel.: 0032 9 264 62 85, fax: 0032 9 264 64 93, email: kathleen.vlieghe@ughent.be.

17 AU 19 DÉCEMBRE

Conférence Internationale des ONG

Organisateur: UNESCO

Lieu: Siège de l'UNESCO, Paris

Cette conférence s'adresse aux ONG qui entretiennent une relation formelle et opérative avec l'UNESCO.

Information et contacts: UNESCO House, 7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, Tel.: (+33) 1 45 68 11 78/14 98, fax: (+33) 1 45 68 56 43, eMail: rio-ngo@unesco.org.

6. RESSOURCES, PUBLICATIONS ET SITES INTERNET UTILES

Amnesty International (2003) Amnesty International Report 2003 [Rapport d'Amnistie Internationale 2003]. Alors que la guerre contre l'Irak a accaparé une grande partie de la préoccupation et de l'agenda internationaux, les conflits "oubliés" en côte d'Ivoire, en Colombie, au Népal, etc. ont reçu moins d'attention. Le rapport annuel 2003 s'occupe des violations aux Droits de l'Homme dans 151 pays et territoires qui ont eu lieu pendant l'année 2002. Le rapport est disponible en anglais, en français, en arabe, en espagnol, en allemand, en grec et en russe. Pour une version online du rapport, veuillez aller à : <http://www.amnesty.org/ailib/aireport/index.html>. Information et contacts: Tel.: 0044 20 7814 6200, fax: 0044 20 7833 1510, email: info@amnesty.org, site web: <http://www.amnesty.org>.

Beegle, K.; Dehejia, R.H.; Gatti, R./World Bank (2003) Child Labour, Income Shocks, and Access to Credit [Travail des enfants, crise des rentrées d'argent et accès au crédit]. Ce document examine la relation entre le travail des enfants et l'accès au crédit. Il montre que les familles qui ont un accès régulier au crédit ont plus de probabilité d'utiliser le travail des enfants pour compléter leurs rentrées d'argent. Pour une version online du document, veuillez aller à : http://www.econ.worldbank.org/files/27366_wps3075.pdf. Information et contacts: Tel.: 001 202 477 1234, fax: 001 202 477 63491, site web: <http://www.worldbank.org>.

CARE International Ghana/Togo/Benin (2003) Reaching Under-served Populations with Basic Education in Deprived areas of Ghana: emerging good practices. Section 1 [[Comment atteindre les

populations démunies en ce qui concerne l'éducation primaire dans les régions pauvres du Ghana: les bonnes pratiques émergentes. Partie 1]. Ce document est un rapport sur une étude réalisée dans des régions "délaissées" du Ghana dans le but de découvrir les efforts éducatifs réalisés dans ces régions, notamment par rapport aux femmes et aux filles. Il cherche également à décrire les efforts qui ont remporté le plus de succès et les raisons de ces succès. Pour une version online de ce document, veuillez aller à: http://www.dec.org/pdf_docs/PNACS140.pdf. Information et contacts: Tel.: +233 21 226 001 / +228 263610, fax: +233 21 764 547 / +228 264084, email: care@ghana.com.

CARE International Ghana (2003) Reaching Under-served Populations with Basic Education in Deprived areas of Ghana: emerging best practices: Section 2: Alternative Education Program Profiles [Comment atteindre les populations démunies en ce qui concerne l'éducation primaire dans les régions pauvres du Ghana: les bonnes pratiques émergentes. Partie 2: Profils des programmes d'éducation alternative]. La seconde partie de cette étude examine l'efficacité des programmes d'éducation alternative dans différents pays en Afrique et à l'extérieur.

Pour une version online de ce document, veuillez aller à: http://www.dec.org/pdf_docs/PNACS141.pdf. Information et contacts: Tel.: +233 21 226 001 / +228 263610, fax: +233 21 764 547 / +228 264084, email: care@ghana.com.

Cockburn, J./Centre for the Study of African Economies [Centre d'Etude des Economies Africaines, CSAE à cause de son sigle en anglais] (2002) Income Contributions of Child Work in Rural Ethiopia [Contributions du travail des enfants aux rentrées d'argent dans l'Ethiopie rurale]. Ce document montre qu'un des facteurs-clé qui a une influence sur les décisions d'assister ou non à l'école ou de s'enrôler dans le travail des enfants est lié à la contribution que le travail d'un enfant peut apporter aux rentrées d'argent de la famille. Pour une version online de ce document, veuillez aller à: <http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/2002-12text.pdf>. Information et contacts: Tel.: 01 865 271084, fax: 01 865 281447, email: csae.enquiries@economics.ox.ac.uk.

Dachi H.; Garrett, R./ DFID (2003) Child Labour and its Impact on Children's Access to and Participation in Primary Education: a case study from Tanzania [Le travail des enfants et son impact sur l'accès et la participation des enfants dans l'éducation primaire]. Cette étude explore la relation entre travail des enfants et éducation, et comment le fait de travailler en réalité affecte les opportunités des enfants par rapport à leur assistance à l'école et à leur participation dans l'éducation. Pour une version online de ce document, veuillez aller à: http://www.dfid.gov.uk/Pubs/files/childlabouranditsimpact_edpaper48.pdf. Information et contacts: Tel.: 0845 300 4100 o +44 1355 84 3132, fax: +44 (0) 1355 84 3632, email: enquiry@dfid.gov.uk.

Human Rights Watch (2003) You'll Learn Not To Cry: Child Combatants in Colombia [Tu vas apprendre à ne pas pleurer : Les enfants combattants en Colombie]. Human Rights Watch : New York. Ce livre est basé sur les témoignages de 112 enfants ex combattants et montre comment les groupes guerrilleros et paramilitaires exploitent les enfants pauvres dans les territoires ruraux où ont lieu les combats. Pour une version online de ce document, veuillez aller à: <http://www.hrw.org/children/child-pubs.php> ou visiter: <http://www.hrw.org>.

RESSOURCES:

La Fondation Education et Développement a publié une liste de textes et de ressources didactiques qui peuvent être utilisés comme outil pour la prise de conscience sur les Droits des Enfants. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec: Fondation Education et Développement,

Service de Suisse romande, Ave. de Cour 1, 1007 Lausanne, Suisse. Tel. : 0041 21 612 0081, fax : 0041 21 612 0082, email : fed@lausanne.globaleducation.ch, site web : <http://www.globaleducation.ch>.

Un portail informatif, <http://www.choike.org> est un site web utile pour accéder à l' informationsur le travail des ONG au Sud. C'est un projet du Third World Institute [Institut du Tiers Monde], une ONG dont le siège se trouve en Uruguay. Le site web inclut : une liste non exhaustive des ONG qui travaillent principalement dans le Sud, un moteur de recherche pour accéder facilement à l' riformation du site web, du matériel produit par des ONG qui appartiennent à la société civile, de l' informationsur les campagnes, ainsi que des rapports et des analyses détaillés.

Dans un effort pour améliorer les communications entre les institutions, les personnes intéressées et celles qui participent dans des projets académiques sur des thèmes relatifs aux minorités dans le Sud-est de l' Europe la Southeast European Minorities Network [Réseau de Minorités Sud européennes] a été créée. L' objectifde ce réseau est d' améliorer les capacités de recherche grâce à un travail de groupe pour la planification de nouveaux projets, et de fonctionner comme une plate-forme de communication. Pour une version online de ce document, veuillez visiter: <http://www.see-minorities.org/index.htm> ou prendre contact avec les coordinateurs : Anke Hilbrenner hilbrenner@see-minorities.org et Milan Kosanovic kosanovic@see-minorities.org.

Child Labour Desk
Défense des Enfants International - Secrétariat International
P.O. Box 88
1211 Genève 20
Suisse
Tel: +41-22-734-0558
Fax: +41-22-740-1145
Email: dcf.childlabour@bluewin.ch